

Emprunt de 500000<sup>l</sup> au Crédit Foncier

Le Conseil municipal

Dans le but d'aboutir à la réalisation du projet  
d'amélioration en eau potable de ce lieu, a

La demande d'emprunt de 500000<sup>l</sup> au Crédit Foncier en date du  
15 Avril 1968, de faire une 2<sup>e</sup> tranche d'emprunt de  
500000<sup>l</sup> au minimum conditions à cet établissement,